



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 54383

#### Texte de la question

M. Philippe Briand souhaiterait attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille et à l'enfance sur les difficultés rencontrées par les enfants handicapés attendant leur intégration en milieu scolaire ordinaire. Il lui rappelle qu'un service d'auxiliaires d'intégration assure l'accompagnement des enfants de la maternelle au lycée. En Indre-et-Loire, pour l'année en cours, plus de soixante enfants pouvaient légitimement prétendre à bénéficier de ces mesures. En fait seulement 37 d'entre eux en ont bénéficié effectivement. Il souligne que concernant les autres enfants, il y a lieu que l'association « Handicap Conseil » trouve des fonds pour pouvoir les prendre en charge et assurer ainsi leur suivi scolaire dans des conditions satisfaisantes tant pour les enfants que pour les familles et les enseignants. Il lui demande donc quelles pourraient être les dispositions à prendre pour que tous ces enfants bénéficient de cet accompagnement, et pour éviter ainsi aux familles un désarroi que nous devons tous être aujourd'hui à même de prendre en charge.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Briand](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54383

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** famille et enfance

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 novembre 2000, page 6698